

AGENDA DES ASSOCIATIONS :

L'atelier Du Vent dans les Mollets ouvrira désormais un Samedi sur deux au 17bis rue Peyronnet.

Samedi 13 Novembre : Réouverture de l'atelier 10h-18h.

Vin chaud à 18h pour présenter le fonctionnement de l'atelier et accueillir de nouveaux et nouvelles bénévoles.

Samedi 27 Novembre : atelier « Initiation au diagnostic et entretien d'un vélo » lors de la journée de réduction des Déchets.

+ d'infos : duventdanslesmollets@mailo.com

Patrimoine Pirailon : à partir de novembre, l'expo de l'histoire du parc de l'école sera visible, en diaporama, sur www.patrimoinepirailon.fr

Pour en savoir plus tel 04 77 51 53 06 et venez nous rejoindre. Le patrimoine « j'adhère » !

NB : Ré-édition de l'ouvrage *Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile* réservation au 06 73 21 42 57

L'atelier bricolage de l'association Mû(E) Construire un étagère, fixer quelque chose au mur, découvrir l'usage de la visseuse ou la scie égoïne, ... la permanence du 1er dimanche de chaque mois, à la grange de bricolage, permet une première rencontre et découverte de cet espace de bricolage partagé.

- 7 novembre & 5 décembre
contact : maga 04 777 977 04



BIENVENUE

Agnès Granjon et Yvan Martin ont choisi de quitter leur fonction d'élu, ils sont remplacés par leurs colistiers Pierre Bonnard et Noël Fraisse.

Gilles Busca a aussi remis sa démission en remerciant chaleureusement l'équipe municipale pour le travail partagé. C'est là notre tour de lui dire merci, notamment pour le comité de rédaction de la lettre pirailonne sur laquelle il travaille depuis de nombreuses années. Il est remplacé par Marie-Christine Chaprier.

SEMAINE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Chaque année à la fin du mois de novembre a lieu la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) coordonnée par l'ADEME. Cette semaine-là et partout en Europe, des associations, des collectivités locales, des particuliers, les entreprises... mènent des actions de sensibilisation sur la réduction des déchets. Des animations sont mises en place afin de sensibiliser aux bonnes pratiques de consommation et de production qui vont dans le sens de la réduction des déchets.

Pour la deuxième année, La Communauté de Communes des Monts du Pilat s'associe à cette semaine européenne... Plusieurs communes du Pilat se lancent dans cette aventure et proposent du 20 au 27 Novembre divers ateliers : ateliers d'initiation au compost, de fabrication de produits ménagers, de réparation, projection de film, espace troc...

À Saint-Julien-Molin-Molette, des manifestations auront lieu sur la semaine du 22 au 27/11/2021 : projection de film, ateliers (réparation vélo, de couture, création de jeux avec du matériel de récupération), table ronde avec Radio d'Ici... Le programme complet et détaillé sera disponible sur le site de la commune prochainement.

BON D'ACHAT RELANCE

La Communauté de Communes des Monts du Pilat lance le 1er octobre l'opération « Bons d'achat relance ». Cette action, du 1er octobre au 31 décembre 2021, vise à soutenir les commerçants et établissements du territoire des Monts du Pilat ayant subi une fermeture administrative durant 2020 et/ou 2021.

Un bon d'achat d'une valeur de 10€ par foyer sera à retirer auprès du secrétariat de mairie à partir du 1er octobre et sera utilisable jusqu'au 31 décembre 2021 dans les magasins de la communauté de communes touchés par une fermeture administrative.

INCIVILITÉS ET SENS CIVIQUE

Saint-Julien-Molin-Molette comme beaucoup d'autres villages est victime régulièrement d'incivilités, de petites dégradations, de vol, de casse ... Alors :

- j'emmène mes ordures dans un autre container lorsque les poubelles sont pleines ou alors je les ramène chez moi et j'attends.
- Je ne vole pas les panneaux « Interdit sauf vélo » même si je suis convaincu.e que : « la bagnole c'est l'avenir. »
- Je ne fais pas brûler les sacs en papier des distributeurs de canicottes même si je suis persuadé que le caca fait de l'engrais !
- Je ne vole pas les fleurs dans les bacs même pour les offrir à ma grand-mère.
- Je ne laisse pas aboyer mon chien la nuit même si je trouve son chant mélodieux.
- Je ne détruis pas les installations d'arrosage du terrain de foot même si je milite pour la planète.
- J'emporte tous mes cartons à la déchèterie en les écrasant et en les pliant car c'est le seul endroit qui peut les valoriser surtout si je suis un adepte des achats sur internet.
- Je n'urine pas dans les petits coins mais j'utilise les WC publics réservés à cet usage

Faisons tous des efforts, adoptons les bons gestes, rappelons le sens civique au plus jeunes et le village vous en remerciera, la planète aussi ...

Imprimé par Domcom 07100 St-Marcel-lès-Annonay. Ne pas jeter sur la voie publique.



AUTOMNE

LA LETTRE PIRAILLONNE

2021

ÉDITO Avec l'automne arrive la nouvelle lettre pirailonne. Tout

comme la nature, les liens se revêtent à nouveau de couleurs plus chaudes. Bas les masques dans les salles de classe pour les plus jeunes et haut les cœurs dans les associations, les clubs sportifs, les groupes d'amis... Il est à nouveau possible de se réunir !

Se réunir pour se rencontrer, se réunir pour exprimer ses idées, se réunir pour écouter les autres, se réunir pour faire des choix, se réunir pour s'impliquer dans la vie de notre village.

Et elles ne manquent pas les occasions de se retrouver dans cette lettre : une saison culturelle à Saint-Julien-Molin-Molette pour s'émerveiller, des comités participatifs pour proposer, des ateliers pour une écologie en acte, un centre social à Bourg-Argental pour partager. Espérons maintenant que ce retour progressif à la normale s'amplifie et que tous et toutes puissions en profiter.

LE PARC S'EXPOSE

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, *Patrimoine Pirailon* a présenté avenue des ateliers une exposition sur les origines du parc de l'école. Ce reportage est réalisé grâce à des cartes postales prêtées par Gilbert Rouchouze et des photographies de la fin du 19ème siècle mises à disposition par les descendants d'Auguste Corompt. Aussi petits et grands ont pu se représenter qu'elles étaient les activités du parc lorsqu'il était une riche propriété privée.



Photo syndicat d'initiative

LES COMITÉS PARTICIPATIFS

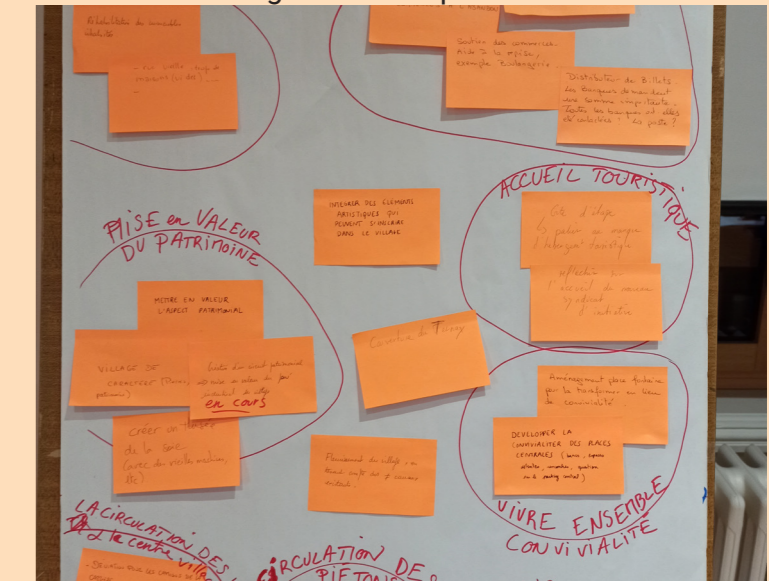
Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne électorale, nous souhaitons que les habitant.es qui le souhaitent puissent être associé.es à l'action municipale. Pour commencer trois comités participatifs ont vu le jour et ils ont commencé à travailler. Vous trouverez l'avancée de leur réflexion sur le site de la mairie.

Le comité participatif **Circuler et stationner** a mis au travail les axes suivants : ralentissement de la vitesse des véhicules motorisés dans le bourg, circulation plus aisée des piétons, signalisation...

Le comité **Gestion des déchets** se penche entre autres sur les déchets verts, la revalorisation des objets inutilisés, le compostage...

Quant à **Aménager le centre bourg**, il s'imprègne des propositions réalisées par un collectif de jeunes architectes (ATRE) pour rendre certains espaces du bourg plus fonc-

tionnels et conviviaux en menant par exemple une réflexion sur l'aménagement de la place de la Mairie.



UNE SOLUTION D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

Ferdinand, Berthe, Enrique, Mic-kaël, Bernadette, Angela, Frédéric, Nicolas, Tonino... ou des citoyens français itinérants.

Comme d'autres familles, cela fait plusieurs générations qu'ils vadrouillent dans le Pilat et ses environs. Les difficultés pour se poser sur un terrain adéquat avec leur grosse roulotte et leurs chevaux sont grandissantes. L'accès à l'eau, sans parler de toilettes ou de l'électricité est un combat quotidien.

Longtemps persécutés, les tziganes, roms, manouches, sintés, ... aujourd'hui appelés « gens du voyage » continuent d'être rejetés dans la très grande majorité des communes, souvent par peur ou par méconnaissance. Leurs difficultés pour trouver un stationnement ainsi que pour l'accès à leurs droits de façon générale, engendrent chez eux une méfiance et parfois des comportements déstabilisants. Alors oui, il est parfois difficile de cohabiter et de vivre ensemble et les relations peuvent devenir rapidement conflictuelles. Les difficultés de l'itinérance, le rejet systématique engendrent méfiance voire de l'agressivité, ou un mal être qui engendre des addictions.

Notre équipe municipale a, depuis le début, la volonté de porter un autre regard sur ces habitants du territoire et ne souhaite plus proposer comme simple réponse la répression à coup de fermeture d'aire de stationnement improvisé.

Depuis 2017, c'est la Communauté de Communes qui a la compétence obligatoire en matière d'aménagement et de gestion des aires d'accueil ou de terrain familiaux. Un diagnostic a été établi auprès des familles concernées de notre territoire pour connaître leurs besoins. Il en ressort une volonté d'avoir un point d'ancrage avec la location d'un terrain familial.

Il s'agit d'un terrain locatif viabilisé comprenant une petite construction avec une pièce de vie d'environ 25m², des toilettes, des douches, de l'électricité et un espace attenant pour garer roulotte ou caravanes (voir Décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019). Les familles sont alors chez elles, signent un bail, payent un loyer, des charges et peuvent aller et venir comme bon leur semble.

Il est entendu que cette action doit être accompagnée par des professionnels pour aider les familles à la bonne gestion de leur espace.

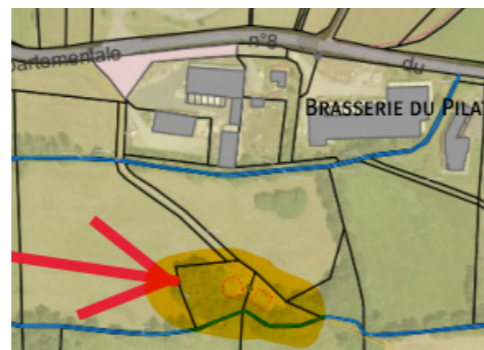
Les communes de Saint-Julien-Mo-

lin-Molette, Bourg-Argental, Burdignes et Saint-Sauveur-en-Rue, s'inscrivent déjà dans cette démarche pour proposer des terrains à la CCMP qui financera intégralement leur aménagement.

Après une longue réflexion et des choix restreints, nous avons décidé de mettre à disposition un terrain situé en contrebas de la zone artisanale (parcelle n°AN94 et 202). A terme, ce terrain bénéficiera de la prolongation du chemin piéton pour relier le centre bourg.

Nous espérons sincèrement que cette solution, aboutissement de six années de négociation avec les différentes parties prenantes, permettra à tout le monde de s'apaiser et de retrouver un savoir vivre constructif.

Nous reviendrons vers vous rapidement pour partager les informations concrètes de cette initiative.



LE CCAS

Repas ou colis ?

Dans notre village, la tradition veut que le CCAS distribue un colis à Noël aux personnes de plus de 70 ans. Parallèlement, un repas dit « Repas des Anciens » était organisé à la salle des fêtes, chaque premier dimanche du mois de mars.

Avec la crise sanitaire, le repas n'a pas pu avoir lieu en mars 2021 et il ne peut pas être envisagé pour cette fin d'année, les contraintes restant encore importantes. Aussi nous distribuerons un colis de Noël, rempli de douceurs locales, à toutes les personnes de 70 ans et plus.

D'autre part, la nouvelle équipe du CCAS pense que son rôle est de développer des actions auprès des plus âgés de notre village, mais également des interventions



LE CENTRE SOCIAL DE L'ESPACE DÉÔME

Le Centre Social de l'Espace Déôme est une association loi 1901 qui est membre de la fédération des centres sociaux. Nous travaillons régulièrement en partenariat avec différents acteurs du territoire pour répondre au mieux à vos besoins ! L'Espace Déôme, c'est un lieu chaleureux où la convivialité et la bonne humeur sont de mise ! De belles valeurs font notre richesse : la dignité, la solidarité, la démocratie et la mixité !

Le siège est situé à Bourg-Argental, mais nous intervenons aussi sur les sept communes de l'ancien canton de Bourg-Argental : Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur-En-Rue, Burdignes, Colombier, Graix, La Versanne et Thélis-La-Combe. Vous pouvez venir nous rencontrer du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, excepté les mardis et les vendredis matin.

Venir au Centre Social, c'est boire un petit café, échanger, faire des rencontres, proposer des projets, vos envies ou bien participer à des activités collectives : cuisine, sport, musique, sorties culturelles... Tout simplement, être soi-même !

Au Centre Social, vous trouverez une équipe pluridisciplinaire travaillant pour vous et avec vous : Christine OUDINET la directrice, Annie SOTON à l'accueil et au secrétariat, Maya MATHEVET à la comptabilité et à l'accueil, Chloé TARDY et Cathy GALDEMAS qui dirigent les accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants, Nathan DRONIOU référent jeunesse et Anaïs TAMINIAUX référente famille et parentalité. Vous trouverez aussi,



nouvelles auprès des jeunes, tout en continuant l'aide aux personnes en situation précaire.

Aussi, pour pouvoir jouer la solidarité avec le plus grand nombre, nous envisageons en 2022 de modifier l'action en faveur des personnes âgées qui choisiront le colis ou le repas de Noël. C'est d'ailleurs une alternative proposée par les communes voisines depuis longtemps.

De plus, en proposant ce choix, nous répondons à un certain nombre de bénéficiaires qui trouvent que : « Colis plus repas, c'est beaucoup ! ».

Nous restons ouverts à vos suggestions qui vont dans le sens de l'entraide et de l'équité.

une belle équipe de bénévoles administrateurs et des habitants qui s'investissent dans la gouvernance de l'association !

Oui, venir au Centre Social c'est être acteur ! (Mais pas de cinéma ... enfin...pourquoi pas, rien n'est impossible... !) Chères pirailloises, chers piraillois, si vous souhaitez vous investir, découvrir l'Espace Déôme, être présent-e-s dans des groupes de travail qui vous intéressent, proposer des projets ou des idées : **Vous êtes les bienvenus !**

Comment venir nous voir ou nous contacter ?

Adresse : Allée du 8 mai 1945 / 42220 BOURG-ARGENTAL

Téléphone : 04 - 77 - 39 - 11 - 48

Mail : accueilespacedeome@gmail.com

Site : www.espacedeome.centres-sociaux.fr

Facebook : Espace Déôme

La municipalité travaille avec le centre social pour l'ouverture d'un accueil de loisirs du mercredi à St Julien-Molin-Molette. Aujourd'hui le centre social rencontre des difficultés de recrutement. Aussi nous sommes à la recherche d'animateurs ou d'animatrices disponibles les mercredis pour travailler à Saint-Julien-Molin-Molette ou à Bourg-Argental.

Tous les lundis une écrivaine numérique peut vous guider dans vos démarches administratives sur internet. Pour prendre rendez-vous avec Madame ANDRAUD, il faut appeler au 04-77-39-65-71.



Crédit photos 2 et 3 : Benoît Prieur - CC-BY-SA

LES CHATONS C'EST MIGNON... MAIS PAS PAR MILLIONS !

Un nombre élevé de chats sur un même territoire occasionne bien souvent plusieurs problèmes. Pour les chats : bagarres, vie misérable et euthanasie. Pour les habitants : miaulements, odeurs désagréables, détériorations divers.... Il s'agit donc de réguler la population féline afin de trouver un juste équilibre.

Si les animaux errants relèvent de la responsabilité des maires qui peuvent procéder à la stérilisation des chats non identifiés (ni tatoués, ni pucés), il apparaît également nécessaire que les propriétaires de chats les fassent stériliser et cela malgré le coût de l'intervention (100€ environ)

En effet, le chat a une capacité de reproduction impressionnante : un couple d'individus peut potentiellement engendrer plus de 20 000 descendants en 5 ans. La stérilisation chirurgicale est le seul moyen efficace pour réduire le nombre de portée non désirée et donc les abandons et les euthanasies de chatons. La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements.

C'est aussi une bonne manière de désengorger les refuges !

La stérilisation prévient également l'apparition de nombreux cancers. Elle écarte le risque de fugues car de nombreux chats s'enfuient de leur foyer dans le but de retrouver une chatte en chaleur.

Face aux idées reçues, il est important de rappeler que la stérilisation / castration a pour but de protéger votre félin :

- stériliser / castrer votre chat ne le rendra pas malheureux.
- suite à cette opération, votre compagnon ne prendra pas de poids si, néanmoins, vous diminuez modestement sa dose de nourriture.

- une chatte n'ayant jamais eu de portée peut tout à fait être opérée. Cela ne joue pas sur sa santé physique ou psychologique.

Dans une perspective de bien-être animal, il faut lutter contre l'abandon ou l'euthanasie de nombreux chatons.

La stérilisation est donc un acte de citoyen responsable et nos animaux de compagnie nous remercieront.



VIVA MOLETANE

La toute nouvelle association *Viva Moletane* propose en partenariat avec la commune, une saison culturelle comprenant une dizaine de spectacles tout public, à voir entre amis ou en famille.

Vous souhaitez participer à une aventure collective, découvrir les coulisses du spectacle vivant, vous engager dans une démarche d'éducation populaire...

Dès 14 ans, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles sur une ou plusieurs dates pour participer à l'accueil des artistes et voir les spectacles.

Au programme : montage de décors, installation de salle, accueil du public, préparation des loges, son, lumière, billetterie, buvette et petite restauration ... Bref tout ce qui permet la magie du spectacle.

Mais « Viva Moletane » c'est une association qui doit permettre à tous ceux et celles qui ont des projets festifs et/ou culturels

Des étoiles dans le pudding, Crédit : Les Montures du Temps · Yanis Aït Kaki

pour le village de les mettre en œuvre donc si vous avez d'autres idées, un peu de temps et de l'énergie contactez-nous à vivamoletane@gmail.com.

Un grand merci et bravo à la compagnie *les Montures du Temps* pour le spectacle *Des étoiles dans le pudding* donné le 15 octobre pour ouvrir la saison en beauté.



Viva Molétane Vivants

Saison de Spectacles

Samedi 20 novembre : **LES MÉCANOS**
chant - à l'église - 7€ & 5€ (tarif réduit)



Polyphonies barbues à l'huile de vidange. Dix ouvriers boulangers, facteurs, menuisiers, musiciens ou maraichers qui bricolent les répertoires traditionnels. Un engrenage bien rodé de chants médiévaux, québécois et occitans.

Samedi 27 novembre : **LES MARLOUS** - chanson
à la Passerelle - Prix Libre



Les Marlous revisitent les 5 premiers albums de Renaud, de 1975 à 1981, avec des arrangements très personnels et originaux. Pierre-Marie au chant, Jacques au cistre, Guy à la contrebasse, Pascal à l'accordéon.

Vendredi 14 janvier : **CHRONIQUE D'UNE EX BANQUIÈRE**
conférence gesticulée - à la Passerelle - 7€ & 5€ (tarif réduit)



À travers la narration du parcours atypique de l'auteur et interprète - un point de vue sur nos leviers d'action face à la finance, aux banques et à leurs crises, ainsi que des explications sur les banques et leur fonctionnement, les marchés financiers et leur logique, les réponses réglementaires et leurs limites.

Samedi 5 février : **KATASTROFF ORKESTAR** - dès 3 ans
spectacle clown - à la Passerelle - 7€ & 5€ (tarif réduit)

Voici un duo improbable de clowns musiciens venus d'Europe de l'Est, qui va tenter de présenter un concert de musiques des Balkans en jonglant avec une ribambelle de catastrophes techniques...



Samedi 12 mars : **LA NUIT DU LABYRINTHE** - dès 8 ans
théâtre - à la Passerelle - 11€ & 7€ (tarif réduit)



La Nuit labyrinthe s'inspire de plusieurs ouvrages pour la jeunesse, dont le formidable Max et les Maximonstres ou encore la bande dessinée scénarisée par Franck Thilliez, La Brigade des Cauchemars.

Samedi 9 avril : **BIZARAVAR** - dès 10 ans - théâtre
à la Passerelle - 5€ & gratuit



Elle adore Molière, lui beaucoup moins. Elle le trouve génial, lui le trouve ringard. Entre les deux jeunes gens, la dispute s'engage

Samedi 7 mai : **LE PETIT CHAPERON ROUGE** - dès 5 ans - théâtre
à la Passerelle - 7€ & 5€ (tarif réduit)



Dans un décor épuré fait de tasseaux de bois colorés nous évoquant les jeux et les couleurs vives de notre enfance, pour figurer une forêt, une maison, la nature, Thierry Vennesson et Réjane Bajard s'emparent de la fable réécrite par Joël Pommerat.

Samedi 28 mai : **CLAUDINE LEBÈGUE** - À MA ZONE l'intégrale -
chanson - à la Passerelle - 15€ & 11€ (tarif réduit)

Une amazone, une guerrière qui sait occuper le terrain et qui porte dans ses mots et cette voix si particulière des pépites d'or, fort poétiques, qu'elle distribue avec un talent immense... Une oeuvre choc.

